

1. Bourses : bilan de gestion septembre-décembre 2020

- Sur la 1^{ère} ligne "**Montant total sans les régularisations figurant sur l'état récapitulatif du trimestre 1 (septembre-décembre 2020) transmis à la DSDEN**" : Reporter à l'identique le montant de l'état récapitulatif du trimestre 1 pour la DSDEN que vous avez transmis.

- Sur la 2^{ème} ligne "**Montant total sans les régularisations figurant sur le dernier état récapitulatif du trimestre 1 (septembre-décembre 2020)**" : Indiquer le montant de votre dernier état récapitulatif du trimestre 1.

Si le montant de la 2^{ème} ligne est identique, il n'y a rien à justifier. Dater, signer le document et passer à la page 2.

Si le montant de la 2^{ème} ligne est supérieur, indiquer le montant correspondant à la différence sur la ligne Reste à mandater à l'établissement (régularisation positive) et compléter le 1^{er} tableau en dessous : Régularisations du trimestre antérieur (Changement d'échelon / Nouveaux boursiers, y compris les rappels).

Si le montant de la 2^{ème} ligne est inférieur, indiquer le montant correspondant à la différence sur la ligne Montant à reverser par l'établissement (régularisation négative) et compléter le 2^{ème} tableau en dessous : Retenues sur bourse (absences injustifiées dont la durée cumulée excède 15 jours) / Vacances de bourse (interruption définitive de la fréquentation des cours).

2. Internat : bilan de gestion septembre-décembre 2020

- Si vous êtes concerné par l'internat, renseigner cette rubrique (même principe que précédemment).

3. Bilan de gestion pour des trimestres antérieurs à septembre-décembre 2020 (non signalés)

- Dans le cas d'éventuelles régularisations antérieures (en principe, il ne devrait pas y en avoir), renseigner cette rubrique.

4. Etat des changements du nombre de boursiers - joindre fiche de transfert ou notification pour chaque cas (si elle n'a pas déjà été envoyée)

- Dans la **colonne de gauche T1 Nombre d'élèves échelon 1** : Reporter le nombre de boursiers à l'échelon 1 se trouvant sur l'état récapitulatif du trimestre 1 que vous avez transmis à la DSDEN en novembre 2020.

- Dans la **colonne de gauche T1 Nombre d'élèves échelon 2** : Reporter le nombre de boursiers à l'échelon 2 se trouvant sur l'état récapitulatif du trimestre 1 que vous aviez transmis à la DSDEN en novembre 2020.

- Dans la **colonne de gauche T1 Nombre d'élèves échelon 3** : Reporter le nombre de boursiers à l'échelon 3 se trouvant sur l'état récapitulatif du trimestre 1 que vous aviez transmis à la DSDEN en novembre 2020.

- Dans la **colonne de droite T2 Nombre d'élèves échelon 1** : Indiquer le nombre de boursiers à l'échelon 1 se trouvant sur l'état récapitulatif du trimestre 2 à envoyer à la DSDEN, que vous joignez à ce bilan.

- Dans la **colonne de droite T2 Nombre d'élèves échelon 2** : Indiquer le nombre de boursiers à l'échelon 2 se trouvant sur l'état récapitulatif du trimestre 2 à envoyer à la DSDEN, que vous joignez à ce bilan.

- Dans la **colonne de droite T2 Nombre d'élèves échelon 3** : Indiquer le nombre de boursiers à l'échelon 3 se trouvant sur l'état récapitulatif du trimestre 2 à envoyer à la DSDEN, que vous joignez à ce bilan.

- Dans les colonnes du centre, indiquer les **noms et prénoms des boursiers en plus, ou en moins**.

Avec les fiches de transferts que les établissements envoient à la DSDEN 64, cela permet de recouper les informations.